

Un an du Pacte pour les Ruralités : des résultats concrets pour les territoires du Grand Est

Un an après son adoption par le Conseil régional, le Pacte pour les Ruralités montre d'excellents résultats au service des territoires ruraux. Avec près de 80 % des mesures déjà engagées et 800 millions d'euros prévus pour les mettre en œuvre, le Pacte pour les Ruralités confirme l'engagement de la Région Grand Est en faveur de ruralités dynamiques, accueillantes et en pleine santé.

L'avenir du Grand Est s'écrit avec les territoires ruraux

Avec ses 4 553 communes rurales, la Région Grand Est fait de la ruralité un pilier fort de son action au profit de tous ses concitoyens. Construit sur quatre piliers (l'amélioration du cadre de vie, la mobilité, la préservation de l'environnement, l'agriculture de proximité et l'attractivité des territoires ruraux), **il déploie des mesures concrètes au service des territoires ruraux**, et notamment : le soutien au commerce de proximité, l'aide à l'investissement pour des équipements du quotidien, la transition énergétique ou la préservation du patrimoine bâti. Un an après son lancement, le Pacte pour les Ruralités témoigne de résultats concrets. Près de 80 % des mesures prévues sont déjà opérationnelles ou en passe de l'être.

Des effets concrets pour mieux vivre au quotidien dans nos ruralités

À travers le Pacte pour les Ruralités, la Région Grand Est s'engage pour garantir à chaque habitant l'accès aux services essentiels et à un cadre de vie de qualité, quel que soit le territoire. En un an, ont d'ores et déjà été soutenus :

- **40 projets** pour renforcer l'accueil périscolaire ou de la petite enfance
- **27 petits et grands équipements sportifs** pour améliorer le quotidien de tous avec des boulodromes, des aires de jeux, des city stades ou des agrès dans les bourgs
- **51 commerces en ruralité** pour des projets d'installation, de développement ou de transformation
- **1 100 entreprises** soutenues pour dynamiser l'emploi en milieu rural
- **3 bus** pour la santé des femmes, pour renforcer l'accès aux soins dans les territoires ruraux
- **45 cabinets vétérinaires** engagés dans l'activité rurale
- **52 projets d'aménagement** en faveur du vélo du quotidien
- **8 réseaux de transport à la demande** pour faciliter la mobilité de tous
- **163 projets financés** dans le cadre de « Coup de pouce rural » pour des petits travaux à grands effets dans les communes (réparation des églises, mise en place de nouveau mobilier dans l'espace public, embellissement, réparation des bâtiments publics)

À travers ces quelques exemples, c'est une dynamique foisonnante qui se lit au plus près des territoires.

De nouvelles mesures mises en place dans les prochains mois

Le déploiement du Pacte pour les Ruralités se poursuit avec de nouvelles mesures dans les prochains mois : mise en place d'une aide à la création d'entreprise en milieu rural, soutien au développement de nouvelles aires de covoiturage pour les territoires ruraux. Elles viennent compléter une boîte à outils efficace à destination de tous les acteurs des ruralités.